

Les professionnels du bois récompensés

CONSTRUCTION. Le palmarès a été dévoilé lors du salon Maison Déco.

L'association Anoribois a pour vocation la promotion de la construction en bois et regroupe les professionnels de la filière forêt-bois en Haute-Normandie. Elle participait cette année encore au Salon Maison Déco qui s'est tenu au début du mois au parc des expositions.

Et c'est au cours de ce salon qu'Anoribois a dévoilé son 3e palmarès de la construction bois en Haute-Normandie. Ce palmarès s'applique à des réalisations exemplaires de l'utilisation du bois, situées en région et achevées depuis moins de cinq ans. Elles étaient jugées sur différents critères : qualité architecturale et intégration au contexte naturel ou bâti ; performance énergétique et qualité environnementale ; pertinence des choix de construction ; utilisation de bois locaux et/ou certifiés. Le jury était composé de professionnels d'Anoribois, de l'École d'architecture de Haute-Normandie, de la Dreal, de la Crea et du Ceref

BTP. Ont été récompensés :

- Logement individuel : Architecte Antoine Lainé et DJSL Bois pour une maison à Varengeville-sur-Mer ;

- Extension : Architecte Benoît Stehelin et entreprise Philippe Varin pour une maison à Longueuil ;

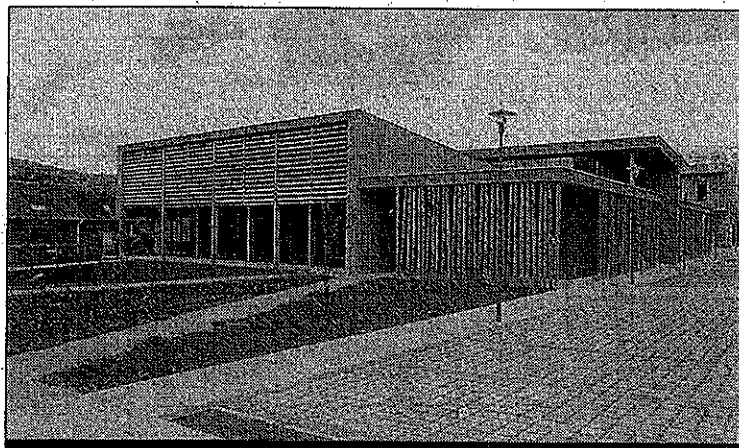
- Logement collectif : CBA Architecture et Gilbert SARL pour la résidence St-Exupéry au Havre ;

- Culture et éducation : Groupe 3 Architectes et Poixblanc Charpentes pour les salles municipales de Déville-lès-Rouen ;

- Bâtiments d'activité : cabinet Aliquante Laurent Protois et Parmentier SA pour un restaurant et des salles d'activités au Petit-Quevilly ;

- Prix du public : Cabinet Rémi Cellier et entreprise Christian Ducroc pour une maison à Sassetot-le-Mauconduit.

G. B.



Le cabinet Groupe 3 Architectes a reçu un prix pour la réalisation de salles municipales à Déville-lès-Rouen